LE BULLETIN MUNICIPAL
DE LA MAIRIE DE MEGÈVE
PRINTEMPS/ÉTÉ 2020
N°40

LA LETTRE DE megève



CONSEIL MUNICIPAL
PRÉSENTATION DES ÉLUS

TRAVAUX
LE POINT SUR LES CHANTIERS

COVID-19
DES MESURES EXCEPTIONNELLES

TOURISME
LES COLLECTIONS D'ÉTÉ

SOMMAIRE

COMMUNE CULTURE FINANCES ENFANCE SOCIAL MÉMOIRE AÎNÉS REMONTÉES MÉCANIQUES SCOLAIRE
INTERVIEW TRAVAUX URBANISME INTERCO SPORT TOURISME ENVIRONNEMENT PATRIMOINE LE PALAIS

- VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL 04
- COVID-19 13
- TRAVAUX 19
- DOMAINE SKIABLE 22
- CLUB DES SPORTS 23
- TOURISME 24
- LE PALAIS 25
- VIE LOCALE 27
- VIE POLITIQUE 29
- ÉTAT CIVIL 30
- PRATIQUE 31







LA LETTRE DE MEGÈVE
BULLETIN MUNICIPAL N°40

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Catherine Jullien-Brèches

RÉDACTEUR EN CHEF : Fabienne Cordet-Evrard (Cabinet du Maire)

RÉDACTION : Élodie Bouffay (Service Communication)

DESIGN GRAPHIQUE : Service Communication

IMPRESSION : Kalistène (Cran Gevrier)

CRÉDITS PHOTOS : Commune de Megève, Christophe Bougault, Jean-Luc Bannay Architecte, Sandy Collet, AdobeStock.

PEFC

LABELS

POLYCERT ISO 9001 : 2015 · MARIANNE D'OR · FLOCON VERT · Stations de France Ski et Snowboard Station Amie · L'ESPRIT Famille Megève · MEMBER OF THE CLASSIC MOUNTAIN RESORTS BEST OF THE ALPS · Villes et Villages Fleuris LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE · megève L'esprit Sport · mon restau responsable MEILLEUR DANS L'ASSIETTE MEILLEUR POUR LA PLANÈTE · QUALITÉ TOURISME

MEGÈVE SOUTIENT

Cœur VANESSA · ASSOCIATION VANILLE FRAISE

ÉDITO



Chères Mègevannes, chers Mègevans,

Je tiens à revenir sur la période difficile que nous venons de traverser. Pendant le confinement, j'ai assuré mon rôle de maire dans l'intérêt collectif afin de gérer cette situation de crise sanitaire et économique qui a plongé notre pays et notre village dans un contexte inédit. Je tiens à m'associer au chagrin des familles mègevannes qui ont été endeuillées et leur apporte tout mon soutien et ma sympathie.

Le 15 mars dernier, vous avez été très nombreux à me faire confiance pour que ce nouveau mandat puisse me permettre de poursuivre ce qui a été commencé et engager les nouvelles actions proposées dans notre programme

Je remercie toutes celles et tous ceux qui ont choisi de me renouveler leur confiance. Je n'oublie pas ceux qui ont fait un autre choix, et je comprends la déception de certains mais nous nous engageons à être les élus de tous les Mègevans.

ET N'OUBLIEZ PAS POUR CET ÉTÉ LORSQUE « J'AIME MEGÈVE, JE CONSOMME MEGÈVE ».

Notre programme porte une ambition forte pour l'avenir de Megève. Il place la qualité de vie au cœur de nos actions à venir. Il a été pensé pour répondre aux préoccupations réelles de nos concitoyens, qu'elles soient familiales, économiques ou écologiques. Comme par le passé, notre engagement se mesurera par le travail, la constance et la rigueur.

Plus que jamais, je mènerai une politique participative, humaine, sincère et honnête en restant à votre écoute. J'ai été élue par vous et pour vous. Lors des dernières semaines, je vous ai souvent rencontrés, écoutés et ai partagé vos craintes et vos attentes.

Cette proximité est l'essence même de mon devoir envers les mègevans qui comptent sur moi au quotidien. Mon engagement est, et restera porté par ces valeurs qui m'animent depuis toujours et que je vous sais très nombreux à partager. Je vais poursuivre le travail, plus que jamais consciente de la route qui reste à parcourir. Ces 6 prochaines années seront aussi passionnantes que complexes.

Je vous assure que ma détermination reste intacte quels que soient les obstacles que l'on mettra sur mon chemin.

À nous d'être ambitieux pour Megève pour réussir tous ensemble nos projets avec pour seules motivations, l'amour de notre village, l'intérêt et le devenir de ses habitants.

Et n'oubliez pas pour cet été lorsque « J'aime Megève, Je consomme Megève ».

Excellente saison à tous !

CATHERINE JULLIEN-BRÈCHES

Maire de Megève

VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICPAL

PRÉSENTATION DES ÉLUS

ÉLECTIONS MUNICIPALES
SCRUTIN DU DIMANCHE 15 MARS 2020

Inscrits : 2769 | Votants : 1733 | Exprimés : 1694
Soit 62,59% de participation

LISTE CONDUITE PAR
Marc BÉCHET
NOUS MEGÈVE
623 voix - 36,51% des suffrages exprimés

LISTE CONDUITE PAR
Catherine JULLIEN-BRÈCHES
NOTRE PARTI C'EST MEGÈVE
1071 voix - 63,49 % des suffrages exprimés



CATHERINE JULLIEN-BRÈCHES



MAIRE DE MEGÈVE

63 ans - Loueur en meublé - Champlat

« INNOVER EN PRÉSERVANT L'ESSENTIEL »

MISSIONS

- **Réviser le PLU** pour prendre en compte les spécificités locales, minimiser l'emprise et le volume des futurs projets, préserver l'unité architecturale de montagne et maintenir l'identité locale.
- Accroître l'investissement sur le **domaine skiable**.
- Poursuivre **le désendettement** de la commune, **les dépenses** et geler la pression fiscale.
- Ramener **des subventions** sur le territoire.

Commissions : Sport, Sentiers et Pistes - Urbanisme - Espaces Publics et Bâtiments - Développement économique, Commerces, Artisanat et Savoir-Faire Local - Finances - Famille, Enfance, Éducation - Agriculture - Environnement et Développement Durable - Logement - Culture et Patrimoine - Appel d'Offres - Concession - Marchés Publics à Procédure Adaptée (MAPA) - Impôts directs

Organismes extérieurs : Conseil d'exploitation de la Régie Municipale Le Palais - Conseil d'exploitation de la Régie Municipale Tourisme - Conseil d'Administration SAEM Megève Développement - Commission Syndicale des biens indivis Megève/Demi-Quartier - Comité Syndical du SIVOM du Jaillet - Comité Syndical du SIVU Espace Jaillet - Comité Syndical du SIVU Megève/Praz-sur-Arly - Syndicat d'Aménagement Intercommunal du Mont-Joly (S.A.I.M.J) - Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) - Conseil d'Administration de l'EHPAD « Les Monts Argentés » - Commission Syndicale du Conseil d'École



LES ADJOINTS AU MAIRE

CHRISTOPHE BOUGAULT-GROSSET



1ER ADJOINT AU MAIRE DÉLÉGUÉ AU SPORT, AUX PISTES, AUX SENTIERS, À LA FORÊT, À LA POLITIQUE FONCIÈRE, À L'ENVIRONNEMENT, AU PALAIS ET À LA POLITIQUE DE LABELLISATION.

44 ans - Professeur des écoles - Les Poches

« ANTICIPER LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE »

MISSIONS

- Développer les **énergies vertueuses** pour tendre vers un village plus économe en énergies fossiles : microcentrales hydroélectriques, véhicules et matériels, bâtiments publics…
- Réaliser la **deuxième phase de restructuration du Palais** pour développer le tourisme d'affaire.
- **Moderniser nos domaines skiables** et développer leur offre d'activités toutes saisons.
- Mettre en œuvre la **gratuité du forfait piéton** sur les remontées mécaniques pour les détenteurs de la carte de résident.
- Valoriser notre **ADN sportif** avec des compétitions internationales et le soutien à nos athlètes locaux.
- Aménager un **espace de convivialité** animé par le Club des Sports, au cœur du Palais.
- Créer **une halle de tennis couverte** et l'activité du « padel de loisir » favorisant une pratique à l'année.
- Améliorer le **balisage des sentiers**, des chemins de randonnées et valoriser les **itinéraires vélo**.
- Encourager les **comportements éco responsables** dans le cadre de la charte **« Flocon Vert »** et développer la **mobilité douce**.
- Installer une **unité de broyage** pour les déchets verts à la déchetterie.

Commissions : Sport, Sentiers et Pistes - Finances - Environnement et Développement Durable

Organismes extérieurs : Conseil d'exploitation de la Régie Municipale de l'Eau - Conseil d'exploitation de la Régie Municipale d'Assainissement - Conseil d'exploitation de la Régie Municipale Le Palais - Conseil d'exploitation de la Régie Municipale Tourisme - Conseil d'Administration SAEM Megève Développement - Assemblées Générales de SPL d'Efficacité Énergétique - Comité Syndical du SIVU Espace Jaillet - Syndicat d'Aménagement Intercommunal du Mont-Joly (S.A.I.M.J) - Association des Communes Forestières de Haute-Savoie et de la Fédération Nationale des Communes Forestières (COFOR) - Bureau du Club des Sports de Megève

MARIKA BUCHET



ADJOINTE AU MAIRE DÉLÉGUÉE À L'ENFANCE, À LA JEUNESSE, À LA FAMILLE (RÉFÉRENTE "ESPRIT FAMILLE"), AUX AFFAIRES SCOLAIRES, À L'ÉDUCATION ET À L'HÉBERGEMENT COLLECTIF.

51 ans - Collaboratrice en assurances - Les Vériaz

« METTRE LA FAMILLE AU CŒUR DE LA POLITIQUE MUNICIPALE »

MISSIONS

- Rénover **la Fondation Morand-Allard** en auberge de jeunesse pédagogique, nouvelle génération.
- Créer **une école d'application des métiers de la restauration et de l'hôtellerie** en lien avec le CFA de Groisy.
- Développer **les activités de loisirs à l'année** pour les jeunes mégevans.
- Créer un **skate-park** et réinstaller **une Teenhouse** avec des animateurs pour nos ados.
- Mettre en place **des chantiers « jeunesse »** rémunérés durant l'été.
- Mutualiser **l'espace Kid's club** du Palais avec les activités extra-scolaires.
- Signer des **partenariats avec des filières professionnelles** afin de faire de Megève un terreau de formation.

Commissions : Famille, Enfance, Education - Urbanisme - Finances - Environnement et Développement Durable - Culture et Patrimoine
Organismes extérieurs : Conseil d'exploitation de la Régie Municipale Le Palais - Conseil d'exploitation de la Régie Municipale Tourisme - Conseil d'Administration du Collège Public Émile Allais - Commission Syndicale du Conseil d'École

LAURENT SOCQUET



ADJOINT AU MAIRE DÉLÉGUÉ À L'AGRICULTURE, À LA SÉCURITÉ, AUX ESPACES PUBLICS, AUX BÂTIMENTS, À LA VOIRIE, À L'EAU, À L'ASSAINISSEMENT ET AUX PARCS DE STATIONNEMENT.

57 ans - Menuisier ébéniste - Plaine d'Arly

« UN INVESTISSEMENT DE PROXIMITÉ AU SERVICE DES MÈGEVANS »

MISSIONS

- Rénovation intérieure de l'**église** et mise aux normes.
- Restructuration du **centre technique municipal (CTM)**.
- Rénovation de la **Maison de la Montagne**.
- Réaménagement de la **patinoire centrale**.
- Création d'un nouveau **centre de secours des pompiers**
- Mettre en place **une application smartphone pour signaler les dysfonctionnements sur l'espace public** et s'engager sur des délais d'intervention.
- Accompagner les exploitants agricoles pour **diversifier leurs activités et intensifier la politique de préemption** sur les alpages et terres agricoles.
- Renforcer **l'entretien des chalets d'alpage** et des chemins ruraux.
- Entretenir **le bâti communal, la voirie,** poursuivre **la restauration du patrimoine historique**.
- Améliorer **l'accessibilité** des bâtiments publics

Commissions : Espaces Publics et Bâtiments - Agriculture - Développement économique, Commerces, Artisanat et Savoir-Faire Local - Finances - Environnement et Développement Durable - Logement - Appel d'Offres - Concession - Commission Marché Publics à Procédure Adaptée (MAPA) - Impôts directs
Organismes extérieurs : Conseil d'exploitation de la Régie des Parcs de Stationnement - Conseil d'exploitation de la Régie Municipale de l'Eau - Conseil d'exploitation de la Régie Municipale d'Assainissement - Assemblée Spéciale des collectivités et des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de TERACTEM - Commission Syndicale des biens indivis Megève/Demi-Quartier - Comité Syndical du SIVOM du Jaillet - Comité Syndical du SIVU Espace Jaillet - Comité Syndical du SIVU Megève/Praz sur Arly - Collège des Communes sous concession ERDF du secteur de Bonneville (SYANE) - Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) - Conseil d'Administration de l'EHPAD « Les Monts Argentés » - Conseil d'Administration de l'AÉROCLUB de Megève

PIERRETTE MORAND



ADJOINTE AU MAIRE DÉLÉGUÉE À L'ACTION SOCIALE, AUX SERVICES PUBLICS, À LA DÉMOCRATIE LOCALE, À LA VIE ASSOCIATIVE ET AU JUMELAGE.

62 ans - Conseillère en assurances - Riglard

« MON ENGAGEMENT ASSOCIATIF AU SERVICE DES AUTRES »

MISSIONS

- Accroissement de la **carte de résident à 50 % de réduction** pour notre population permanente pour favoriser la consommation de sports et de loisirs à l'année.
- Maintenir le soutien et l'accompagnement des **associations.**
- Enrichir les **activités pour les aînés** dans le cadre des **après-midi bleus.**
- Organiser un **déjeuner hebdomadaire** à destination de nos aînés à la Fondation Morand-Allard.
- **Créer un guichet unique en mairie** pour l'ensemble des démarches administratives des services de l'État.
- Créer un **numéro d'écoute téléphonique "Allô séniors"** afin de rompre l'isolement.
- **Rénover la maison de retraite** et créer des lits supplémentaires, une unité de vie protégée, une résidence d'autonomie et des nouvelles places en accueil de jour.
- Mettre en place un service municipal d'enlèvement des encombrants.

Commissions : Espaces Publics et Bâtiments - Finances - Logement - Culture et Patrimoine - Concession - Impôts directs
Organismes extérieurs : Commission Syndicale des biens indivis Megève/Demi-Quartier - Comité Syndical du SIVOM du Jaillet - Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) - Conseil d'Administration de l'EHPAD « Les Monts Argentés »

PHILIPPE BOUCHARD



ADJOINT AU MAIRE DÉLÉGUÉ AU TOURISME, AUX ANIMATIONS, AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, AU COMMERCE, ET À L'ARTISANAT, AU DÉVELOPPEMENT ET À LA VALORISATION DES SAVOIR-FAIRE LOCAUX ET AUX TRANSPORTS.

57 ans - Directeur coopérative - Le Mont d'Arbois

« VALORISER L'IDENTITÉ LOCALE ET LE TERROIR PAR DES FILIÈRES COURTES »

MISSIONS

- **Créer un label Megève,** produits de la filière courte, démarche valorisant l'identité locale et les savoirs-locaux.
- **Piloter une fréquentation à l'année** autour de plusieurs thématiques : bien-être, santé, sport, culture, patrimoine, gastronomie, tourisme d'affaires et séminaires.
- Élever la réduction de la **carte de résident à 40% pour les commerçants et artisans** redevables de la CFE.
- Soutenir et développer les **manifestations agricoles, patrimoniales et traditionnelles** durant les intersaisons.
- Valoriser **les produits de proximité**, en proposant leur vente en directe dans un marché permanent couvert.
- Valoriser **nos patrimoines naturels** : randonnées, visites à la ferme, parcours thématiques…
- Créer une plateforme de mise en relation entre demandeurs d'emploi et les employeurs locaux.
- Créer une application smartphone **« Achetez à Megève »** pour acheter local en toute saison.
- Accompagner la création d'une **pépinière d'entreprises**
- Mettre en place un **service de navettes à l'année**, propre, gratuit et avec une fréquence régulière reliant les hameaux au centre du village.

Commissions : **Développement économique, Commerces, Artisanat et Savoir-Faire Local - Agriculture - Finances - Appel d'Offres - Concession - Commission Marché Publics à Procédure Adaptée (MAPA)**
Organismes extérieurs : Conseil d'exploitation de la Régie Municipale Tourisme - Conseil d'exploitation de la Régie des Parcs de Stationnement

ANNICK SOCQUET-CLERC



ADJOINTE AU MAIRE DÉLÉGUÉE À LA POLITIQUE DU LOGEMENT, À LA CULTURE, AU PATRIMOINE ET AU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES.

65 ans - Secrétaire retraitée - Prariand

« CRÉER DU LIEN AVEC LES RÉSIDENTS ET LES TRAVAILLEURS »

MISSIONS

- Intensifier le **développement du parc de logements aidés permanents** et mobiliser le potentiel de logements vacants.
- **Réhabiliter le musée de Megève** pour valoriser la Culture et l'identité montagnarde.
- Créer une subvention permettant de **rénover les biens vacants anciens** sous condition de location à l'année pour une période déterminée.
- Créer un outil de **visite en autonomie pour l'église et le village** afin d'enrichir la destination culturelle de Megève.
- Agrandir la surface d'exposition du **musée du Haut Val d'Arly.**
- Créer un **parcours expérientiel au Calvaire** pour que les visiteurs puissent découvrir l'histoire de chaque chapelle.
- Animer le **conseil municipal des jeunes**.

Commissions : Culture et Patrimoine - Finances - Famille, Enfance, Éducation - Logement - Urbanisme - Appel d'Offres - Marché Publics à Procédure Adaptée (MAPA)
Organismes extérieurs : Conseil d'exploitation de la Régie Municipale Tourisme - Assemblée spéciale des communes actionnaires de la SEMCODA - Commission Syndicale des biens indivis Megève/Demi-Quartier - Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

SYLVAIN HEBEL



CONSEILLER DÉLÉGUÉ À LA CULTURE

69 ans - Consultant en RH retraité - Les Pettoreaux

« FAIRE PARTAGER LE BONHEUR DE VIVRE À MEGÈVE »

MISSIONS

- Définir et animer une **politique culturelle** à l'année
- Faire **labelliser l'espace d'exposition d'arts moderne et contemporain** du Palais par le ministère de la Culture.

Commissions : Culture et Patrimoine - Urbanisme - Environnement et Développement Durable







CONSEILLERS MUNICIPAUX GROUPE MAJORITAIRE

NOTRE PARTI C'EST MEGÈVE



ANTHONY BENNA

32 ans - Entraîneur freestyle - Le Village

Commissions : Sport, Sentiers et Pistes - Famille, Enfance, Éducation - Concession
Organismes extérieurs : Conseil d'exploitation de la Régie Municipale Le Palais - Syndicat d'Aménagement Intercommunal du Mont-Joly (S.A.I.M.J) - Conseil d'Administration du Collège Public Émile Allais



JEAN-MICHEL DEROBERT

57 ans - Pisteur secouriste/menuisier - La Cornery

Commissions : Sport, Sentiers et Pistes - Urbanisme - Impôts directs
Organismes extérieurs : Comité Syndical du SIVOM du Jaillet - Association des Communes Forestières de Haute-Savoie et de la Fédération Nationale des Communes Forestières (COFOR)



THÉRÈSE MORAND TISSOT

69 ans - Restauratrice/monitrice - Le Village

Commissions : Sport, Sentiers et Pistes - Développement économique, Commerces, Artisanat et Savoir-Faire Local - Agriculture - Logement - Culture et Patrimoine - Appel d'Offres - Marché Publics à Procédure Adaptée (MAPA) - Impôts directs
Organismes extérieurs : Conseil d'exploitation de la Régie Municipale Tourisme - Comité Syndical du SIVU Espace Jaillet - Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

KATIA ARVIN-BÉROD



50 ans - Restauratrice pluriactive - Le Jaillet

Commissions : Espaces Publics et Bâtiments - Agriculture - Logement - Impôts directs
Organismes extérieurs : Conseil d'exploitation de la Régie Municipale de l'Eau - Conseil d'exploitation de la Régie Municipale d'Assainissement - Conseil d'exploitation de la Régie Municipale Tourisme - Comité Syndical du SIVU Espace Jaillet - Comité Syndical du SIVU Megève/Praz sur Arly

LIONEL MELLA



47 ans – Commerçant - Village

Commissions : Espaces Publics et Bâtiments - Développement économique, Commerces, Artisanat et Savoir-Faire Local - Environnement et Développement Durable - Logement - Impôts directs
Organismes extérieurs : Conseil d'exploitation de la Régie des Parcs de Stationnement - Conseil d'exploitation de la Régie Municipale Tourisme - Comité Syndical du SIVU Espace Jaillet - Comité Syndical du SIVU Megève/Praz-sur-Arly

SOPHIE GRADEL COLLOMB-PATTON



47 ans - Monitrice pluriactive - La Mollettaz

Commissions : Sport, Sentiers et Pistes - Développement économique, Commerces, Artisanat et Savoir-Faire Local - Famille, Enfance, Éducation - Urbanisme
Organismes extérieurs : Conseil d'exploitation de la Régie Municipale Tourisme - Conseil d'Administration SAEM Megève Développement - Comité Directeur du Club des Sports de Megève

JEAN-PIERRE CHATELLARD



67 ans - Artisan/Moniteur Retraité - Cassioz

Commissions : Urbanisme - Espaces Publics et Bâtiments - Développement économique, Commerces, Artisanat et Savoir-Faire Local - Marché Publics à Procédure Adaptée (MAPA)
Organismes extérieurs : Conseil d'exploitation de la Régie Municipale Tourisme - Comité Syndical du SIVOM du Jaillet - Comité Syndical du SIVU Espace Jaillet

ANGÈLE MORAND



31 ans – Agricultrice - Le Planay

Commissions : Famille, Enfance, Éducation - Agriculture

CHRISTOPHE BÉROD



38 ans - Entrepreneur pluriactif - Le Jaillet

Commissions : Sport, Sentiers et Pistes - Espaces Publics et Bâtiments
Organismes extérieurs : Conseil d'exploitation de la Régie Municipale Le Palais - Comité Syndical du SIVOM du Jaillet - Comité Syndical du SIVU Espace Jaillet - Conseil d'Administration du Collège Public Émile Allais

JENNYFER DURR



43 ans - Responsable commerciale - Le Planellet

Commissions : Famille, Enfance, Éducation - Environnement et Développement Durable - Culture et Patrimoine - Impôts directs
Organismes extérieurs : Conseil d'exploitation de la Régie Municipale Tourisme - Conseil d'Administration du Collège Public Émile Allais

WILLIAM DUVILLARD



72 ans - Agriculteur pluriactif - La Cornery

Commissions : Agriculture - Impôts directs

NOUS MEGÈVE



MARC BÉCHET

58 ans – Chef d'entreprise

Commissions : Urbanisme - Culture et Patrimoine - Appel d'Offres



CÉCILE MUFFAT-MÉRIDOL

42 ans – Responsable Télécom

Commissions : Famille, Enfance, Éducation - Environnement et Développement Durable - Logement - Concession
Organismes extérieurs : Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)



CHRISTIAN BAPTENDIER

52 ans – Conseiller patrimonial

Commissions : Espaces Publics et Bâtiments - Finances - Agriculture - Concession



CYPRIEN DURAND

52 ans – Moniteur de ski

Commissions : Sport, Sentiers et Pistes - Développement économique, Commerces, Artisanat et Savoir-Faire Local - Appel d'Offres - Marché Publics à Procédure Adaptée (MAPA)



COVID-19

DES MESURES EXCEPTIONNELLES

Alors que mardi 17 mars, la France entière entrait en confinement et s'apprêtait à vivre une période sans précédent, Megève, tout en respectant l'état d'urgence, prenait le parti de maintenir une continuité des services publics et d'accompagner sa population et acteurs locaux afin de dépasser cette crise sanitaire, sociale et économique.

UN PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ (PCA)

Même en situation d'urgence sanitaire, les collectivités ont une obligation de continuité de service public nécessitant une organisation bien particulière qui ne s'improvise pas. Certaines dispositions telles que le PCA peuvent faciliter leur travail. Outil d'organisation et de gestion de crise, il permet de répondre aux enjeux de sécurisation de la population et au maintien des missions essentielles du service public local. Ainsi, durant toute la durée du confinement, les missions essentielles de la collectivité ont pu être exercées en présentiel ou en télétravail : propreté, sécurité, entretien minimum de la voirie, maintenance des systèmes informatiques, comptabilité, gestion du personnel, marchés publics...

LA COMMUNE AUX CÔTÉS DE SA POPULATION

DES NUMÉROS D'ASTREINTE

En amont du confinement, dès vendredi 13 mars, la Mairie avait mis en place un numéro Covid-19, joignable de 8h à 20h, à destination des administrés souhaitant des informations concernant l'application des annonces gouvernementales sur la commune de Megève. En raison de la fermeture physique de ses services d'accueil, une permanence téléphonique d'urgence pour l'État Civil a également été instaurée tandis que les services techniques restaient joignables via le numéro d'astreinte habituel.





DES MESURES SÉCURITAIRES

À partir du mardi 17 mars, la municipalité a décidé d'appliquer différentes mesures sécuritaires telles que :
- La surveillance accrue des commerces et des bâtiments communaux par la police municipale qui a assuré la sécurité sur le domaine public de 8h à 18h, laissant le relais à la gendarmerie entre 18h et 8h.
- Les bornes du centre du village abaissées tous les jours à partir de 8h afin de faciliter l'accès aux commerces et remontées tous les soirs dès 20h.
- La gratuité des parkings de Megève durant toute la période de confinement.

UN DISPOSITIF FIL INFO SIGNALEMENT

Pour rester au contact de sa population, la commune de Megève a mis en place une tournée quotidienne afin de permettre aux habitants de signaler un besoin spécifique à l'aide d'un drapeau / chiffon / élément rouge. Ce service était assuré 7j/7 entre 10h et 12h, sur les secteurs de : l'Altiport, Cote 2000, le Tour, le Planay, le Plateau du Mont d'Arbois par Sylvie et les secteurs du Palais, Plaine du Palais, le Jaillet, le Prariand, Rochebrune, Leutaz, le Meu et Cassioz par Benjamin, tous deux en voiture logotée Ville de Megève.

UN FIL INFO CCAS CONTRE L'ISOLEMENT

Afin de garder le contact avec les personnes isolées, à mobilité réduite, les porteurs de pathologie graves, les plus de 67 ans ou encore les membres du Centre Communal d'Action Sociale de Megève, une permanence téléphonique était assurée 7j/7, de 8h à 18h par Michelle. Aidée des 25 bénévoles, ils ont ainsi épaulé 40 personnes dans les gestes du quotidien (courses, rendez-vous médicaux…), et gardé le contact avec les personnes vulnérables, par le biais d'appels téléphoniques.

DES DONS DE MASQUES

Le 25 mars, alors qu'elle avait assuré un stock suffisant à l'EHPAD des Monts Argentés et à l'ADMR de Megève, Catherine Jullien-Brèches, maire de Megève, remettait 500 masques et 200 kits visiteurs (blouse, bonnet, masque et chaussons) à l'Hôpital de Sallanches qui recherchait désespérément ces équipements devenus indispensables à la gestion de la crise sanitaire.
La municipalité en appelait alors aux professionnels détenteurs de stocks afin de venir en aide au corps médical et de regrouper les dons.
Le 13 mai, la collectivité recevait de la part des membres de l'association Les Pistoleros, un don de 40.000 masques chirurgicaux, aux normes AFNOR, commandés en toute discrétion afin de permettre également à l'Union des Commerçants, des Hôteliers, des Artisans et Restaurants de Megève (UCHARM) d'en acquérir 15 000 unités à un prix coûtant exceptionnel, et à la commune de faire l'acquisition de 35 000 masques supplémentaires dans les mêmes conditions. Une action solidaire des 33 discrets donateurs de l'association.



UN SOUTIEN À L'EHPAD LES MONTS ARGENTÉS

Dès le début du confinement, la municipalité a tenu à soutenir les Monts Argentés, en permettant, dans un 1er temps la mise en place d'appels visio grâce au prêt d'une tablette et d'un robot de la Région, habituellement utilisé pour les élèves malades. Elle a également mis à disposition du matériel de la restauration scolaire dans le but de compléter les équipements de l'EHPAD lors de la distribution en chambres.



UNE RÉOUVERTURE PARTIELLE DE LA POSTE

Répondant à une demande expresse de la Mairie quant à une continuité de service public, la Poste a été de nouveau accessible à partir du lundi 20 avril les lundis, mercredis et vendredis après-midi de 14h00 à 16h30 et le distributeur de billets remis en service. La réouverture partielle a été préparée pour accueillir au mieux les clients dans le respect des gestes barrières, dans l'attente d'un retour à la normale.

LA RÉOUVERTURE DES SERVICES PUBLICS

Plusieurs jours avant le déconfinement, la commune a préparé la réouverture de ses différents bâtiments communaux afin d'assurer le retour des services publics, tout en garantissant un respect optimal des gestes barrières et des mesures de sécurité, conformément aux décisions gouvernementales. Installation de distributeurs de gel hydro-alcoolique, de parois en plexiglas, marquage au sol, obligations de respect de la distanciation, du nettoyage des mains et du port du masque à l'intérieur des bâtiments… autant de mesures qui ont permis au public de bénéficier des mêmes conditions d'accès aux services de la collectivité. Ainsi, les services accueil et état civil, CCAS, bureaux du Maire et des élus, urbanisme, police municipale, régie des eaux… ont pu être accessibles dès le 11 mai aux horaires habituels, parfois pour certains sur rendez-vous.



L'HOMMAGE DU 8 MAI MAINTENU

Dans le respect du devoir de mémoire et dans le cadre des consignes gouvernementales, une dépose de gerbe a été organisée en comité restreint en présence de Mesdames les Maires de Megève, Catherine Jullien-Brèches, et de Demi-Quartier, Martine Périnet, le Président de l'Association des Anciens Combattant, Gilles Paget accompagné de deux membres. La brève cérémonie a été retransmise sur la page Facebook de la Mairie de Megève, la présence du public étant interdite.



LA DISTRIBUTION DE MASQUES GRATUITS

À l'aube du déconfinement, parmi les nombreuses actions qu'elle a pu mener, la Mairie a souhaité que chacun puisse disposer à Megève de masques gratuits, avec pour objectif de contenir la propagation du virus dans les semaines qui suivront le 11 mai. Elle avait ainsi commandé auprès d'une entreprise de confection de textile française plusieurs milliers de masques alternatifs en tissu, labellisés par le Ministère de la Santé, garants des normes AFNOR et homologués par la Direction Générale de l'Armement. La distribution de ces masques s'est effectuée les vendredi 8 et samedi 9 mai sur présentation de justificatifs, via un drive sur le parking du Palais ou un cheminement piétons depuis le parvis A. Mollard.
Lundi 8 et mardi 9 juin, une 2e distribution de masques en tissu lavables a pu être organisée en salle du Conseil Municipal, permettant ainsi de remettre à la population le masque de la région AURA ainsi qu'un autre masque offert par la collectivité.
En tout, 3300 masques ont été remis lors de la 1ère distribution, 942 lors de la 2nde et 718 masques de la région AURA. La distribution a été prolongée de plusieurs jours pour les quelques retardataires.



L'ACCUEIL DES ENFANTS DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Catherine Jullien-Brèches, Maire de Megève, Marika Buchet, adjointe aux affaires scolaire, les services municipaux du périscolaire, de la restauration scolaire, les chefs d'établissements des écoles et collèges et le service de transports scolaires ont travaillé de concert pour adapter au niveau local la reprise progressive des cours dans le strict respect des mesures sanitaires, pour garantir la sécurité des enfants et des personnels. Parmi les dispositifs prévus dans les conditions d'accueil : un sens de circulation, pas de croisement entre les classes, pas d'accueil des parents dans les structures, le marquage au sol, la suppression de certains bureaux et chaises pour respecter la règle des 15 places maximum avec distanciation de 1m, une place attribuée à chaque élève, le lavage des mains plusieurs fois par jour, les jeux de contact et collectifs interdits… autant de mesures qui ont permis le retour dès le 12 mai, de manière progressive et évolutive, de 38 élèves de la Grande Section au CM2 avec des horaires répartis sur 4 jours à l'école Henry-Jacques le Même et selon les mêmes niveaux de classes pour l'école Saint Jean-Baptiste, suivis dès le lundi 18 mai, des élèves de 6e et 5e des collèges Saint Jean-Baptiste et Émile Allais, et un peu plus tard des Petites et Moyennes Sections des deux écoles. À partir du 4 Juin, les élèves de 4e et 3e des deux collèges ont pu faire leur retour en classe avec la présence d'une seule section par jour. Enfin, le 22 juin, tous les enfants ont pu être accueillis dans leurs établissements respectifs.

DU CÔTÉ DU PALAIS

Durant le confinement, le Palais n'en a pas oublié pour autant ses clients et abonnés. Full body, cardio, Pilates… plusieurs fois par semaine, Stéphanie, Benjamin, Vincent, Inès et Julien proposaient des séances en direct ou en replay. Ils ont également accompagné la reprise sportive des élèves en dispensant des cours dans les deux écoles.
Autre initiative, dès le 12 mai, le Palais a ouvert gratuitement 4 courts de tennis, accessibles en match simple. À compter du 19 mai, la médiathèque a mis en place un service de prêt sur rendez-vous, le Biblio-Drive. Livres, bandes dessinées, DVD, revues, livres audio… après avoir fait votre choix en ligne, un rendez-vous était fixé pour venir récupérer les documents à l'accueil de la médiathèque. Le retour se fait uniquement via la boîte située sous les escaliers du parvis.



L'ACCUEIL DES ENFANTS EN CRÈCHES

Un sondage avait été réalisé auprès des familles, préalablement au déconfinement, afin de connaître les besoins en termes de garde pour le mois de mai.
Une 1ère commission « Petite enfance », le 5 mai, s'est tenue dans le but de fixer les règles de réouverture des établissements et les critères d'admission. Ainsi, dès la semaine du 12 mai, ce sont 22 enfants différents qui ont pu être accueillis sur deux sites distincts avec un quota limité à 10 enfants par groupe et par jour : au rez de chaussée du multi-accueil «La Grande Crèche» et sur la structure «Les P'tites Frimousses».
Une 2e commission, le 26 mai, déterminait l'ouverture d'un groupe supplémentaire de 10 enfants à partir du 2 juin au 1er étage du multi-accueil. Un 4e groupe a ouvert le 15 juin.
Les protocoles internes aux services ont été validés par le médecin de crèche, envoyés aux parents avant le retour en crèche et expliqués aux équipes. Un document d'information « Bienvenue à la crèche » a été communiqué de manière à rassurer les parents et les enfants sur les conditions d'accueil, de les familiariser avec les règles de circulation dans les bâtiments et enfin pour leur permettre de s'habituer aux visages masqués.
Durant toute la durée du confinement, le lien avec les familles a été maintenu par téléphone si besoin ou par mail : envoi de vidéos, chansons et scènes de marionnettes, petit journal hors-série…





LE SERVICE RESTAURATION DE LA FONDATION MORAND ALLARD

La restauration à la Fondation Morand Allard (FMA) a repris dès le lundi 18 mai avec un service de repas chauds pour les écoles et la possibilité de disposer de paniers repas livrés sur place pour les collèges.
De façon à accueillir les élèves dans le respect des conditions imposées par les mesures gouvernementales, 227 places assises ont dû être supprimées (soit 2 chaises sur 3). Un marquage au sol a été matérialisé dans la cour (sous forme de serpentin) et au cœur du self afin de faire respecter une distance d'1 mètre, avec un sens de circulation, une entrée et une sortie uniques empêchant les croisements entre enfants. Le service, d'habitude en autonomie a été restreint ; un agent fournit le plateau avec couverts et serviette, et remet l'assiette et le pain aux élèves, réduisant ainsi les points de contacts multiples. Des distributeurs de gel hydro alcoolique ont également été installés, accessibles uniquement pour les primaires. Ainsi, en mai, 90 élèves de maternelles et primaires des deux écoles ont pu déjeuner chaque jour à la FMA, sur des temps d'accueil différents pour chacune. Quelques pique-niques quotidiens ont été fournis aux collégiens et 20 repas pour les crèches. À partir du mois de juin, ce sont 150 enfants qui se sont rendus pour le déjeuner à la fondation, soit la moitié des effectifs habituels.

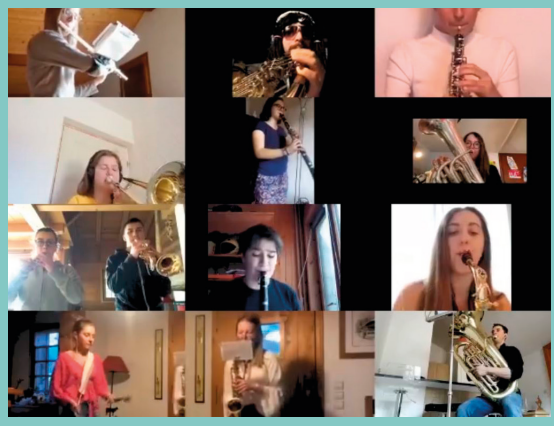
LES AMIS DE MEGÈVE

ÉLAN DE GÉNÉROSITÉ

Durant le week-end de Pâques, l'association Les Amis de Megève a tenu à régaler de curiosités chocolatées l'ensemble des salariés de l'ADMR, de l'EHPAD les Mont Argentés et les bénévoles et agents du CCAS de Megève. Une pensée gourmande qui les a beaucoup touchés.
Pour célébrer le 1er mai, l'association a égayé d'une délicate attention le cœur des résidents de l'EHPAD et des membres du personnel en offrant à chacun une composition de 3 brins de muguets. Un porte-bonheur et un geste qui les ont émus.

DES NOUVELLES DE NOS ASSOCIATIONS CULTURELLES

Durant toute la période du confinement, l'Orchestre d'Harmonie Municipal de Megève n'a pas manqué de nous donner de ses nouvelles en musique. L'école s'est également organisée, sous l'égide du directeur Yannick Vandini, de manière à dispenser les cours auprès de chacun des élèves par vidéo interposée.
Pour l'Orchestre, les musiciens ont continué de travailler leur répertoire et ont partagé avec nous, grâce à un montage, un petit morceau issu des partitions au programme de leurs révisions.
Nous remercions également Les Mailles et Béguines qui se sont mis en scène pour des vidéos joyeusement folkloriques !



NOS CHEFS ONT DU CŒUR

ÉLAN DE GÉNÉROSITÉ

Toques et étoiles mises de côté, les Chefs mègevans ont rusé d'imagination et de générosité durant les semaines de confinement. Anthony Bisquerra (La Table de l'Alpaga**) et Alexandre Faix (Le Bistrot de Megève) ont ainsi choisi de s'engager dans le projet national « Les Chefs avec les soignants » lancé par Guillaume Gomez, Chef des cuisines de l'Élysée et parrain de Toquicimes en 2019. Le principe : participer à la préparation d'un repas dominical distribué aux soignants et au personnel des hôpitaux de Savoie Mont-Blanc.
À l'échelle locale, Julien Gatillon, Chef du 1920** (Four Seasons Hotel Megève) et Chef exécutif du Domaine du Mont d'Arbois, a revêtu son tablier afin de concocter, avec son équipe, 120 terrines et 120 cakes individuels sucrés ou encore sa recette héritée de sa grand-mère du « Broyé du Poitou ». Des gourmandises qui ont été livrées grâcieusement au personnel de l'EHPAD, de l'ADMR, aux bénévoles du CCAS et à la caserne des pompiers.

LA COMMUNE AUX CÔTÉS DES ARTISANS ET SOCIO-PROFESSIONNELS

LA MISE EN PLACE D'AIDES FINANCIÈRES

Après plus de huit semaines d'arrêt de toutes les activités professionnelles, le déconfinement s'amorçait avec de nombreuses inquiétudes pour les acteurs économiques qui ont vu la saison d'hiver s'achever brutalement mais également avec une saison estivale incertaine, même si potentiellement prometteuse. Dès l'annonce du plan de confinement, la municipalité avait fait le choix d'accompagner les acteurs économiques du village, avec pour 1ère annonce, non pas un report mais une suspension des loyers et des droits de terrasses pour les concessions et délégations de service public. Très vite, en signe de soutien envers un maintien du commerce à l'année, cette disposition a été étendue à l'ensemble des établissement mègevans pour l'exonération des droits de terrasses sur la voie publique.

En étroite collaboration avec le bureau de l'association de l'Union des Commerçants, des Hôteliers, des Artisans, des Restaurateurs de Megève (UCHARM), la commune a également décidé d'autoriser la mise en place de superficies plus importantes de terrasses, pour les cafés, restaurants et de présentations de marchandises pour les commerces sous réserve d'utilisation de structures légères et mobiles afin de respecter les consignes de sécurité. À cette mesure exceptionnelle pour l'été 2020, s'ajoute en geste de solidarité pour les commerçants mègevans, l'exonération de ces droits d'occupation du domaine public via un arrêté à venir sur l'été 2020.

Les artisans bénéficient également de cette exonération du droit d'occupation du domaine public pour les installations de chantiers et stationnement de véhicules et ce, jusqu'au 1er novembre. L'arrêté concernant l'interdiction des travaux durant les mois de juillet / août sera quant à lui prochainement allégé afin de permettre notamment l'utilisation des matériels à la sonorité non nuisible. Par ces actions concrètes, la commune renonce à plus de 300 000 euros de recettes mais reste aux côtés de l'ensemble de ses acteurs économiques qui avaient besoin de réponses et de prises en charge immédiates.



DES OUTILS DE COMMUNICATION

Durant le confinement, la municipalité a proposé aux socioprofessionnels de Megève de relayer, via ses réseaux sociaux, les messages quant à l'ouverture de leur commerce dans le respect des arrêtés préfectoraux, permettant ainsi de partager les informations sur la nature de leurs prestations, les jours et horaires d'ouverture.



Aux prémices du déconfinement, la commune de Megève a choisi de faciliter la communication des socioprofessionnels au travers de 2 actions. Tout d'abord, en éditant malgré cette longue période de confinement le guide touristique, l'OFFICIEL, tout en proposant une réduction exceptionnelle de 50% sur les insertions publicitaires.

Elle a également institué une campagne de communication « J'aime Megève, Je consomme Megève » cherchant à inciter ses habitants et ses visiteurs à privilégier une consommation locale ; les commerces de proximité auront, en effet, plus que jamais besoin de garder une clientèle fidèle et participative.



LA RÉCUPÉRATION DES DÉCORATIONS VÉGÉTALES

Entre le 21 et 27 avril, la commune avait installé sur la place du village, une benne à destination des socioprofessionnels de Megève pour faciliter le retrait de leurs décorations végétales et sapins de fêtes. Elle s'est ensuite chargée du transport à la déchèterie.



Maison de la Montagne avant travaux

LE POINT SUR LES GRANDS CHANTIERS

LA COMMUNE INVESTIT POUR LA QUALITÉ DE VIE DES MÈGEVANS

TRAVAUX DE VOIRIE ET RÉSEAUX

ROUTES DU COIN ET DE L'ESPÉRANCE

Printemps et automne 2020

Les interventions ont repris début mai, cependant, la totalité des travaux de réseaux route de l'Espérance ne pourra être terminée pour l'été, du fait du retard pris pendant le confinement et sera achevée à l'automne, en parallèle de la dernière phase déjà programmée. Celle-ci interviendra en septembre et consiste en une reprise des réseaux sur la dernière portion de la route du Coin et en la finition des enrobés sur la totalité des routes du Coin et de l'Espérance.

BUDGET GLOBAL : 1.500.000 €

RUE CHARLES FEIGE

Printemps et automne 2020

Les travaux ont repris en mai et se concentrent sur les aménagements de surface entre la rue d'Oberstdorf et l'intersection de la rue Saint-François de Sales. La reprise des réseaux humides du carrefour des Mésanges (rte nationale) jusqu'à la rue Saint François s'effectue de manière concomitante, cependant les aménagements de surface concernant cette portion sont reportés au printemps 2021. Les travaux de réseaux secs et humides se poursuivront sur la route du Crêt dès cet automne, en anticipation des travaux initialement prévus en 2021.

BUDGET : 2.500.000 € (hors éclairage)

OUVRAGE LIVRAZ

Fin 2020

Les études pour la réalisation d'un local avec intégration de deux cellules de traitement UV au niveau du réservoir de la Livraz ont été lancées en début d'année et sont actuellement en cours.
L'équipement permettra de purifier l'eau en continu et de supprimer toute prolifération bactériologique accidentelle, sur les ressources du Planay et de la Cote 2000.
Les travaux devraient débuter avant la fin de l'année.

BUDGET GLOBAL : 150.000€ (hors éclairage)



INTERVENTIONS ENROBÉS

Printemps / Début Été 2020

Différents secteurs ont été concernés par la réfection des enrobés, à savoir :

- Route D309 (portée par le département), secteur Planellet - BUDGET : 150.000€
- Chemin des Écoles - BUDGET : 70.000€
- La boucle des Vériaz - BUDGET : 37.000€



ROUTE DE RIGLARD

Automne 2020

Reprise de la structure de la chaussée et du revêtement.

BUDGET : 200.000€

ROUTE DE CASSIOZ

Automne 2020

Le chemin rural des Œillets à Cassioz va être requalifié, notamment via un recalibrage de la voie à 3 mètres ; le revêtement sera réalisé en enrobé et les réseaux secs enfouis.

BUDGET : 150.000€

PEINTURES ROUTIÈRES

Printemps 2020

Les peintures routières subissant les affres du sel et du déneigement sont, chaque printemps, reprises afin d'être bien visibles et sécuritaires.

BUDGET : 15.000€



FIBRE OPTIQUE

Fin 2022

Le Syane (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique) intervient en divers secteurs du village avec des travaux de réseaux et la création d'armoires en vue du déploiement de la fibre optique pour fin 2022.

AMÉLIORATION/RÉNOVATION DE BÂTIMENTS COMMUNAUX

RÉHABILITATION DE LA MAIRIE

Début des travaux en 2021

Depuis 2017, le bâtiment de la Mairie fait l'objet de contrôles annuels de surveillance des mouvements de planchers révélant un niveau avancé de fissurations des poutres. Les espaces accueil et état civil ont, dans ce sens, bénéficié d'un étayage ; plusieurs services ont été installés dans d'autres locaux et les mobiliers les plus lourds ont dû être évacués. Les derniers relevés au printemps 2020 démontrent une aggravation des fissures qui vont nécessiter des étayages supplémentaires afin de renforcer les structures. À court terme, une rénovation complète du bâtiment sera nécessaire pour une mise en conformité. L'établissement du programme et le lancement de la consultation sont prévus pour cet été ; le choix de l'équipe de conception sera défini en novembre.

BUDGET : à définir lors de la phase de conception

SKATE-PARK

Été 2020

Les travaux de finalisation du skate-park ont repris au printemps et permettront une mise en service pour l'été. Le site sera composé de plusieurs équipements : un « bowl » de 140 m² et 5 à 6 modules supplémentaires fixes. Un portillon permettra un accès depuis l'aire du Petit Arly et l'entrée principale sera implantée au niveau de la route nationale.

BUDGET : 150.000€



PATINOIRE CENTRALE
Printemps et automne 2020

Au printemps, les travaux se sont concentrés sur des aménagements de surface au niveau du terrain de pétanque et la reprise d'une galerie technique permettant la réfection de la dalle du parking. Le permis a également été validé pour l'installation d'un local patins définitif en ossature bois, à côté de l'abri-bus, répondant aux prescriptions des architectes des Bâtiments de France, d'ici décembre 2020.

BUDGET : 340.000€

MAISON DE LA MONTAGNE
Printemps et automne 2020

Le bâtiment bénéficie actuellement de travaux de réfection entamés au printemps intégrant une rénovation des façades, une reprise de l'isolation et de la ventilation ainsi qu'un remplacement des menuiseries. Les travaux s'achèveront à l'automne, après une pause estivale.

BUDGET : 250 000€



Simulation 3D architecte

ORATOIRE SAINT JEAN-BAPTISTE
1ère phase 2020 – travaux en 2021

L'oratoire Saint Jean-Baptiste, au Creux St-Jean est concerné par une restauration de la statue centrale, des 4 piliers bois et du forget. Le lancement de la consultation et la phase de conception auront lieu cette année et les travaux de reprise en 2021.

OFFICE DE TOURISME
Automne 2020

Installation de WC aux normes PMR à l'Office de Tourisme.

BUDGET : TRAVAUX EN RÉGIE

FLEURISSEMENT
Printemps 2020

Fleurissement annuel de la Mairie, de l'autogare, du Glapet et de Rochebrune avec utilisation notamment de plantes grimpantes pour la façade de la Mairie. De nouveaux bacs en bois ont également été réalisés en régie et installés devant la Mairie et l'Office de tourisme.

BUDGET : 55.000€

MATÉRIEL DE NETTOYAGE
Printemps 2020

Achat de deux véhicules aspirateurs « Glutton » ; 100% électriques, pour remplacer les brouettes manuelles et faciliter l'entretien du village.

BUDGET : 30.000€



MESURES COVID
Printemps et été 2020

Tous les jours, passage au désinfectant virucide par deux agents des zones aux contacts des enfants : aires de jeux, écoles, crèches et leurs abords. Deux fois par semaine, le mobilier urbain, le parvis de la Mairie, l'amphithéâtre de l'Office de tourisme et tout autre lieu fréquenté par du public sont désinfectés de la même manière.

BUDGET : 110.000 € (masques compris)



DOMAINE SKIABLE

DE NOUVEAUX INVESTISSEMENTS POUR AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ

Engagée dans une démarche dynamique de modernisation du domaine skiable et de l'offre clientèle, la SA des Remontées Mécaniques de Megève, filiale du groupe Compagnie du Mont-Blanc, réinvestit dès cette année plus de 30% de son chiffre d'affaires, soit 7 millions d'euros, pour l'amélioration continue de ses services et infrastructures.

DES ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES MODERNES

Premier secteur concerné par ces investissements, la ligne de la Caboche qui va être intégralement rénovée pour décembre 2020, bénéficiant ainsi de nouvelles cabines au design inédit en France. Leur système d'ouverture coulissant, leur qualité d'assise, leurs lignes et leur vision panoramique assureront aux usagers un confort optimal.

Autre projet dont les clients pourront profiter en partie pour l'hiver 2020/2021, le réaménagement de la gare de départ du téléphérique de Rochebrune. En effet, un grand projet de modernisation est en cours sur ce bâtiment dont les locaux n'ont pas été rénovés depuis près de 40 ans. Du hall d'accueil jusqu'à l'embarquement au téléphérique, des espaces de vente aux bureaux, une réorganisation totale des espaces est prévue comprenant le parcours client avec l'intégration du digital. Des travaux qui se finaliseront en décembre 2021 avec le changement des cabines dont la provision budgétaire est déjà engagée.

Un nouveau téléski va aussi être implanté sur le secteur de la Cry, pour le mois de décembre 2020, permettant de le relier à la piste des Mandarines. Comme chaque hiver, la société poursuit également ses investissements en termes d'équipements ; ainsi 3 nouvelles dameuses viennent enrichir le parc des véhicules et des interventions régulières seront effectuées sur le réseau neige permettant une optimisation de son fonctionnement.



DE NOUVELLES SENSATIONS

Un nouvel équipement à sensations verra le jour à Megève pour l'été 2021. Depuis le sommet de l'Alpette, une tyrolienne d'environ 1060 mètres permettra de rejoindre l'arrivée du téléphérique de Rochebrune en 1 mn, avec des pointes à 100 km/h. Une expérience unique qui sera probablement agrémentée d'un promontoire au décollage de la tyrolienne afin d'accentuer le ressenti.

Plus qu'une simple installation, les exploitants du domaine skiable réfléchissent à un cheminement, éventuellement à thème, pour en faire un projet vertueux mais aussi afin d'accompagner le client depuis l'arrivée de Rochebrune jusqu'au départ de la tyrolienne. Dans le but de développer l'attractivité du domaine et de manière plus globale de la station en toutes saisons, cet aménagement sera ouvert été comme hiver.

Des études quant à l'impact environnemental sont actuellement en cours ainsi que le choix du fabricant.



LE RÉAMÉNAGEMENT ROCHEBRUNE - LANCHETTES

Les choix d'aménagement sur le secteur des Lanchettes se poursuivent malgré une procédure actuellement en cours avec un propriétaire foncier et le retard pris avec le confinement lié au Covid-19. La consultation des constructeurs est actuellement en cours ; le choix sera effectif avant l'automne 2020.

Pour rappel, cet aménagement prévoit la réorganisation de ce secteur en vue de rationaliser le nombre d'installations et de permettre un transfert plus accessible entre Rochebrune, Petite Fontaine et Cote 2000.

RENCONTRE AVEC…
STÉPHANE PICOT
NOUVEAU DIRECTEUR DU CLUB DES SPORTS



Stéphane Picot, jusqu'à présent accoutumé des coulisses des grands événements et clubs sportifs, a rejoint le Club des Sports de Megève le 1er avril, en plein confinement, pour prendre la direction de l'association. Il nous explique les projets qui l'animent pour les mois et années à venir.

LETTRE DE MEGÈVE :
Habitué des milieux sportifs, vous aviez l'habitude d'œuvrer dans l'ombre. Aujourd'hui, vous relevez un nouveau challenge avec la direction du Club des Sports.

STÉPHANE PICOT :
« En effet, avec Sport Premium, l'agence de marketing sportif que j'ai fondée en 2002, j'ai côtoyé aussi bien des équipes de sports collectifs (football, hockey, basket…) que des grandes manifestations (Coupes du Monde de ski, The Evian Championship…). De cette expérience, ce que j'ai préféré reste la création et le développement d'événements dans le domaine du sport outdoor. Ainsi, en 2010, j'ai créé avec Vincent Hazout, la MB Race, aujourd'hui réputée avec son parcours Ultra, comme la course VTT la plus difficile au monde et en 2016, AlpsMan avec Ludovic Valentin, un Xtrem triathlon.
Et pour l'anecdote, j'ai moi-même été licencié au Club des Sports de Megève lorsque j'étais enfant. »

LETTRE DE MEGÈVE :
Quels ont été les premiers objectifs sur lesquels vous vous êtes concentré ?

STÉPHANE PICOT :
« Ma première mission a été de réinventer la Time Megève Mont-Blanc, devenue aujourd'hui la Megève Mont-Blanc Cycling, malheureusement annulée cette année en vue des dispositifs Covid, mais dont vous pourrez découvrir le nouveau format les 12 et 13 juin prochains. Elle sera ouverte à de nouvelles disciplines : gravel (ndlr : modèle hybride entre vélo de route et vélo tout terrain) et rando à assistance électrique avec toujours la cyclosportive et les courses enfants.
J'ai également travaillé à repositionner le trail de Megève, d'abord en le labellisant « Megève Nature Trail » mais aussi en faisant preuve d'innovation. Je souhaite que cet événement soit la course grâce à laquelle les nouveaux pratiquants découvriront et aimeront le trail. »

LETTRE DE MEGÈVE :
Plus globalement, quelle est votre ambition pour le Club des Sports ?

STÉPHANE PICOT :
« Lorsque l'on fait référence au sport à Megève, j'aspire à ce que les gens parlent d'événements et de champions et pas seulement d'infrastructures. En termes d'événementiel, je cherche à développer et créer des rendez-vous qui rassemblent le maximum de monde et ainsi contribuer (à notre petit niveau) à rajeunir la population touristique. En effet, la force du sport est qu'il soit transgénérationnel !
Au niveau des sections, l'ambition est de faire preuve de créativité en diversifiant notre offre dédiée aux enfants ; imaginer des sections multisports, leur faire aimer la montagne dans tout ce qu'elle offre, leur permettre de croire en leur rêve et surtout ne laisser personne en situation d'échec.
En somme, je souhaite faciliter la pratique et fédérer le plus grand nombre autour du Club. »

MEGÈVE NATURE TRAIL

Le « Megève Nature Trail », les 1er et 2 août 2020, sera le 1er événement du calendrier trail de la région. Autant dire qu'il est très attendu par les adeptes de la discipline. Il a été imaginé autour d'un principe de liberté : être libre de choisir la distance, d'être chronométré ou non, de marcher, courir mais aussi de satisfaire les vrais traileurs. Trois parcours seront alors proposés : 8 km sur le Mont d'Arbois, 16 km sur le Jaillet et 30 km sur Rochebrune, avec également des épreuves enfants le samedi après-midi.





TOURISME

LES COLLECTIONS D'ÉTÉ

DE NOUVELLES BROCHURES POUR ACCOMPAGNER LA REPRISE DE L'ACTIVITÉ

Alors que le village et ses acteurs s'apprêtent à vivre une saison estivale inédite, Megève Tourisme inaugure de nouvelles brochures, les « Collections d'été », inclues dans un plan de relance global. Des carnets d'inspiration valorisant la richesse de son territoire et ses savoir-faire locaux qui guideront le visiteur tout au long de son séjour.

Déterminées par la volonté de se réinventer et de mettre en avant, d'après une programmation thématique, les expériences, activités et initiatives des acteurs locaux mais aussi les événements de l'Office, les toutes nouvelles Collections d'été ont été présentées lors de groupes de travail réunissant les socio-professionnels et membres des entités locales. Ces derniers ont été invités, via newsletter, mail ou groupe privé Facebook Megève Pro Tourisme, à proposer leurs activités existantes ou créées pour l'occasion mais aussi d'apporter leur expertise sur le plan de relance.
Les socio-professionnels, engagés et plus que jamais motivés à faire vivre le village cet été en tenant compte d'un agenda événementiel révisé, se sont mobilisés à proposer tout au long de la saison et jusqu'à la fin du mois de septembre, un grand nombre d'activités pour permettre aux visiteurs et aux résidents de s'émerveiller avec un regard nouveau.









L'ESSENCE MÊME DE MEGÈVE

Les thèmes, Sensations, Sérénité, Tendances et Originelle, ont été définis en lien avec les valeurs chères au village, et permettront de découvrir ou de redécouvrir la diversité touristique de notre destination et de ses savoir-faire locaux.
Sous la forme de carnets d'inspiration, Les Collections d'été de Megève se déclinent en quatre brochures.
Le véritable besoin d'un retour à l'essentiel par la nature, les grands espaces et les traditions ont amené à imaginer les collections Sérénité et Originelle mettant en avant d'une part le ressourcement que nous procure la montagne et d'autre part les savoir-faire authentiques, rappelant en toute simplicité l'ancrage de notre village, son patrimoine et son histoire.
Les collections Tendances et Sensations déclencheront, quant à elles, l'envie de se dépasser et de faire le plein de sensations fortes au travers des activités sportives que Megève a à offrir mais également grâce aux découvertes culinaires, aux rendez-vous artistiques et insolites.

COVID-19

ADAPTATION DES CONDITIONS D'ACCÈS

Le Palais, tout comme le reste du village et de ses acteurs locaux, se prépare à vivre un été inédit. Suite aux mesures imposées par le gouvernement et sous réserve des évolutions liées aux préconisations à venir, le Palais s'est organisé pour rouvrir progressivement, à compter du 29 juin tout en assurant la sécurité sanitaire de la clientèle.

La situation reste évolutive et les dispositions évoquées ci-dessous ont été arrêtées en date du 13 juin 2020.

L'accès au Palais sera soumis au respect de plusieurs mesures sanitaires énumérées ci-dessous.

Communes à tous les espaces :
- Un protocole d'hygiène et de désinfection renforcé
- La désinfection obligatoire des mains avant de rentrer dans l'espace

Espace par espace, nous vous présentons l'état des lieux des dispositifs qui seront à respecter afin de pouvoir accéder au Palais.

ESPACE FORME :

- Cours collectifs : un effectif réduit et une réservation obligatoire
- Un sens de circulation unique
- Une désinfection après chaque utilisation de l'ensemble du matériel
- Le port du masque obligatoire (hors effort physique)
- La fermeture des vestiaires et douches
- Le client doit venir en tenue avec un sac dans lequel il déposera ses chaussures d'extérieur, sa gourde et sa serviette
- La suppression d'une machine sur deux dans la zone cardio et l'utilisation d'une machine sur deux sur la partie musculation





ESPACE AQUATIQUE :

- Un effectif instantané réduit
- Une distanciation sociale dans les vestiaires
- Une utilisation des casiers suspendue
- Cours collectifs : un effectif réduit et sur réservation obligatoire
- Le client doit venir en tenue avec un sac dans lequel il déposera ses effets personnels
- Une dissociation nage sportive et baignade
- La suppression du mobilier (transats, bancs…)
- La fermeture des saunas / hammam

ESPACE ESCALADE :

- Une désinfection obligatoire de la cordée avant l'activité
- La suppression du mobilier (bancs)
- La réduction du nombre de voies (1 relais sur 2)
- La désinfection après chaque utilisation de l'ensemble du matériel
- Le port du masque obligatoire (hors effort physique)
- La fermeture des vestiaires et douches
- L'utilisation de magnésie liquide uniquement
- La suppression des tickets d'entrées « accompagnant / visiteur »
- Le client doit venir en tenue avec un sac dans lequel il déposera ses chaussures d'extérieur, sa gourde et sa serviette

ESPACE TENNIS / MINI-GOLF :
• Chaque joueur ne touche que ses balles
• Un sens de circulation dans le club house
• Mini-golf : Une balle par groupe de joueurs / crayon offert par groupe
• La désinfection après chaque utilisation de l'ensemble du matériel



ESPACE PATINOIRE :
• La désinfection après chaque utilisation des patins
• Pas d'utilisation des aides à la glisse
• La surveillance du plan de glace afin d'éviter les regroupements

ESPACE MÉDIATHÈQUE :
• Un sens de circulation unique
• Un effectif réduit

ESPACE SALLE D'EXPOSITION :
• Un sens de circulation unique
• Un effectif réduit



ESPACE GYMNASE :
• Les sports collectifs interdits
• Une destination unique pour les sports sans contact et avec respect des distanciations sociales

KIDS CLUB
• Un effectif réduit

SPA :
• La fermeture des bassins froid et chaud, jacuzzis et saunas / hammam

PENSEZ AUX INSCRIPTIONS !

LES STAGES ÉTÉ
Découverte multisports, stand up paddle, biathlon, acrobatie, yoga, warrior kids, cirque, théâtre, natation, danse, tennis… cet été, impossible de s'ennuyer avec tous les stages enfants et ados du Palais !
Inscriptions en ligne depuis le 22 juin ou sur place à compter du 29 juin à un guichet dédié (du lundi au dimanche de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h). Réservations non disponibles en dehors de ces horaires.

ACTIVITÉS EXTRA-SCOLAIRES
Acrobatie, natation, théâtre, escalade, danse, anglais, tennis, yoga, poterie, jardin de glace et bien d'autres disciplines… retrouvez dès la rentrée les activités favorites de vos enfants !
Inscriptions en ligne depuis le 8 juin ou à l'accueil du Palais à compter du 29 juin.
Les cours débuteront la semaine du 14 septembre 2020 et se termineront le 18 juin 2021.

Brochures disponibles sur : lepalaismegeve.com



COUP D'ŒIL SUR L'ACTU !

FLEURISSONS MEGÈVE !

Le Concours du Fleurissement a pour objectif de récompenser les habitants qui fleurissent leur habitation, leur ferme, leur hôtel ou encore leur restaurant. Ce geste, en continuité avec le travail effectué par le service des espaces verts de la commune, participe ainsi à valoriser et embellir le village. Vous souhaitez participer au concours du fleurissement pour l'année 2020 ? Inscrivez-vous auprès du secrétariat du Maire avant le 15 juillet. Bonne chance à tous !
Informations + 33 (0) 4 50 90 61 55
mairie.megeve@megeve.fr



APRÈS-MIDI BLEUS

Les activités des après-midi bleus sont désormais accessibles à partir de 68 ans. Leur reprise est attendue pour l'automne.

LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Le marché du vendredi fera son retour dans le centre du village dès cet été si les mesures Covid s'avéraient allégées (information encore non disponible à l'heure où est imprimé le document).

TRANSPORT SCOLAIRE

Vous souhaitez que votre enfant bénéficie du service de transport scolaire ? vous avez jusqu'au 20 juillet pour l'inscrire, soit directement en ligne sur le site de la Communauté de Communes du Pays du Mont-Blanc (CCPMB), www.ccpmb.fr, par courrier ou en déposant votre dossier sur place. Le montant de la participation des familles ne subit pas d'augmentation cette année.
Renseignements sur place,
par téléphone au 04 50 78 12 10
ou par mail à : transport@ccpmb.fr



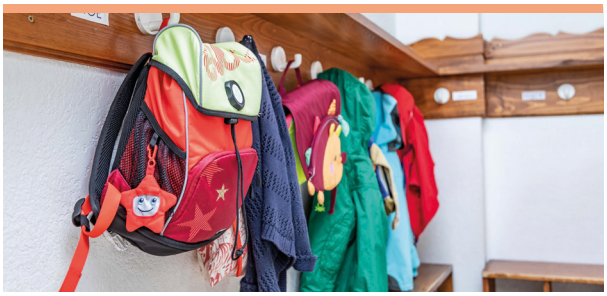
LE CRITÉRIUM DU DAUPHINÉ À MEGÈVE

La compétition cycliste internationale Le Critérium du Dauphiné a dû s'adapter aux mesures imposées par l'épidémie de Covid-19. Le calendrier, initialement prévu du 31 mai au 7 juin, a été reporté du 12 au 16 août. S'élançant depuis Clermont-Ferrand, elle fera halte à Megève le temps de deux étapes. Après une arrivée à la Cote 2000 samedi 15 août, les coureurs prendront le départ le lendemain, depuis le Palais, pour un parcours Megève-Megève empruntant notamment le col de la Colombière, le col des Aravis et la Côte de Domancy... Le village célèbrera donc l'ultime étape de la course dimanche 16 août.
Les résidents seront tenus informés en amont, par différents canaux de communication, des contraintes liées au passage du critérium, notamment en termes de fermetures de routes.

OUVERTURE DU LAEP REPORTÉE

Au regard des circonstances exceptionnelles et des mesures liées au Covid-19, l'ouverture du Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) a été reportée au 1er septembre 2020. Comme prévu, les accueils reprendront dans les nouveaux locaux de la crèche touristique « Les p'tites Frimousses » à Megève, situés au 26 allée des Lutins.
Le LAEP « À petits pas » vous accueillera tous les mardis de 9h à 11h, sauf vacances scolaires jusqu'au 15 décembre 2020.





INFORMATIONS RENTRÉE SCOLAIRE

À retenir, quelques dates concernant l'année scolaire 2020-21. Pour l'école HJLM, la rentrée anticipée se déroulera le 25 août et le 1er septembre pour l'école SJB. Les transports scolaires seront effectifs à partir du 1er septembre également. Les services de restauration et de périscolaire seront en place dès la rentrée. Afin de pouvoir y accéder, votre enfant doit être préalablement inscrit (feuille d'inscription à retirer auprès du service Enfance).
Une fois l'inscription validée, les parents peuvent demander leur identifiant de connexion au Portail Famille. Ce service permet de réaliser en ligne les démarches relatives à la restauration scolaire pour les deux écoles et au périscolaire pour les enfants de l'école HJLM.

UNE SCULPTURE À L'EFFIGIE DU BOUC DE MEGÈVE

Le tronc du sapin, qui a orné la place du village tout l'hiver, restait abrité au cœur du jardin du musée du Haut Val d'Arly. Désormais, il a pris les traits d'un bouc, emblème de Megève, grâce aux talents du jeune sculpteur sur bois, Florian Allard.
Minutieusement travaillée, dans la masse, avec différents outils dont certains traditionnels, cette sculpture a nécessité plusieurs jours de réalisation et illustre parfaitement le poitrail et la tête de l'animal. Elle sera visible dès cet été, dans le jardin du Musée.



RÉGIE DES EAUX - RELEVÉS DE COMPTEURS

Les compteurs qui ne sont pas équipés de têtes doivent être habituellement relevés par un agent de la régie des eaux. Cette année, au vu de l'épidémie de Covid-19, aucun relevé physique ne sera effectué. Les propriétaires seront invités à réaliser eux-mêmes cette démarche.
Un courrier leur sera préalablement envoyé, leur indiquant la date et les différents canaux de transmission de leurs index.

OUVERTURE DES REMONTÉES

Les remontées mécaniques vous offrent la possibilité d'apprécier le bonheur des activités en altitude et de tutoyer les sommets en toute facilité. Cet été, leurs dates d'ouverture sont :
- Téléphérique de Rochebrune : 4 juillet au 6 septembre
- Télécabine du Mont d'Arbois : du 4 juillet au 30 août
- Télécabine du Jaillet : du 4 juillet au 30 août
- Télésiège de Petite Fontaine : du 4 juillet au 23 août

Informations et tarifs auprès de Megève Domaine Skiable : forfaits.megeve.com et des Portes du Mont-Blanc : lesportesdumontblanc.fr

VENTE DE COMPOSTEURS



Le SITOM des Vallées du Mont-Blanc organise de nouveau la vente de composteurs sur l'ensemble du territoire. À Megève, elles se dérouleront les jeudi 9 juillet et vendredi 18 septembre au Centre Technique Municipal selon le respect de la signalétique et des consignes sanitaires mises en place.
Vendus aux particuliers au prix de 15€ (le reste du coût étant pris en charge par le SITOM), ces équipements favorisent le compostage individuel. En bois ou en plastique recyclé, ils possèdent une capacité de 400 L, avec un seau à compost offert.
Vous avez la possibilité de prendre rendez-vous au préalable sur le site sitomvalleesmontblanc.fr ou au 04 50 78 10 48. Pensez à préparer votre règlement, par chèque ou en espèces (uniquement avec l'appoint) et à vous munir d'un stylo.

VIE POLITIQUE

TRIBUNE D'EXPRESSION

Les membres du groupe NousMegève souhaitent en premier lieu remercier vivement et sincèrement toutes les Mégevannes et les Mégevans qui ont œuvré avec courage durant cette séquence anxiogène de confinement que nous venons de vivre.

Le personnel communal bien sûr, les soignants, les commerçants de bouche, les transporteurs, tous les professionnels, entrepreneurs ou employés qui ont pour beaucoup bravé la pandémie. Nous souhaitons féliciter tous les élus sans distinction qui ont prolongé leur mandat pour assumer leur mission d'intérêt général.
Malheureusement, ayant eu à déplorer plusieurs décès liés directement au virus, nous nous associons au chagrin de toutes les familles endeuillées par la disparition d'un proche et à qui nous adressons nos plus sincères condoléances.

Sur le plan économique, le tourisme, activité majeure de Megève, a été lourdement touché. Nos professionnels ont été nombreux à subir cette crise de plein fouet. Nous les connaissons courageux et combatifs et ils savent compter sur nous pour les aider à s'en sortir.
Nous pouvons d'ores et déjà compter sur le plan tourisme doté de 18 milliards d'euros.
La commune doit participer à l'accompagnement de chacun pour trouver les dispositifs les mieux adaptés dans cette période.
Enfin, le dimanche 15 mars 2020, le premier tour des élections municipales de Megève a permis de dégager une majorité en faveur de la liste sortante. Nous avons néanmoins constaté durant la campagne un grand nombre de manquements au code électoral et d'irrégularités susceptibles d'avoir altéré la sincérité de ce scrutin. Il a été de notre devoir de présenter nos observations au Tribunal Administratif de Grenoble qui sera amené à statuer dans les prochaines semaines sur la validité définitive des résultats.
Ce recours que nous considérons comme un acte d'opposition légitime, nous vaut une série de représailles, notamment l'éviction des instances de l'Office de tourisme et du Palais, deux structures ô combien stratégiques pour la commune. Ce déni de démocratie locale n'entamera pas notre détermination à œuvrer sans relâche pour le seul intérêt des Mégevannes et des Mégevans. Vous pouvez compter sur nous !

Nous vous souhaitons un bel été !



DE FÉVRIER À MAI

MARIAGES, NAISSANCES & DÉCÈS

LE 01/02 :
LOUIS BERNARD & VICTOIRE YAKOVLEV

LE 22/02 :
JONATHAN BOURCET & YAËL AOUZRAT

LE 12/03 :
MOUNIR FAKHRY & JOANNA AZZI

LE 14/03 :
JULIEN REVEL & CAMILLE BESSOU

LE 23/02 À SALLANCHES :
ALBANE SOCQUET-JUGLARD

LE 26/02 À SALLANCHES :
MAXENCE MOLLIER

LE 02/03 À SALLANCHES :
VALENTIN KAWIAK

LE 15/03 À SALLANCHES :
ANNA MAGNIEN

LE 24/04 À SALLANCHES :
ROSE ASTORI

LE 20/05 À SALLANCHES :
CHARLINE MAILLET-CONTOZ

LE 09/02 À SALLANCHES :
ANDRÉA ZANETTI

LE 23/02/2020 À SALLANCHES :
ROGER ALLARD

LE 23/02/2020 À MEGÈVE :
RÉMY ARNOD-PRIN

LE 26/02/2020 À MEGÈVE :
CLAUDE GERIN

LE 27/02/2020 À EPAGNY METZ-TESSY :
EDITH ALLARD

LE 04/03/2020 À SALLANCHES :
MARCELLE MUFFAT-JOLY

LE 06/03/2020 À MEGÈVE :
YVETTE ALLARD

LE 11/03/2020 À MEGÈVE :
LUCIENNE SOCQUET-JUGLARD

LE 23/03/2020 À MEGÈVE :
JEANNINE REDOLFI-RIVA

LE 23/03/2020 À FLUMET :
MICHELLE GROSSET-JANIN

LE 01/04/2020 À PASSY :
BELARMINO CENDAN-CANEIRI

LE 01/04/2020 À SALLANCHES :
ROBERT GROSS

LE 02/04/2020 À PASSY :
ANNE BÉTEND

LE 05/04/2020 À MEGÈVE :
ANNIE CRÉPY

LE 06/04/2020 À SALLANCHES :
JEAN-PAUL LEROY

LE 06/04/2020 À SALLANCHES :
MARIE CHARMEY

LE 09/04/2020 À MEGÈVE :
SIMONE DELLA-PIAZZA

LE 15/04/2020 À SALLANCHES :
JEAN-PIERRE DUCIMETIÈRE

LE 23/04/2020 À MEGÈVE :
RAYMONDE ROUQUIER

LE 28/04/2020 À MEGÈVE :
JOSEPH PORRET

LE 07/05/2020 À MEGÈVE :
SUZANNE BARDARY

LE 11/05 À MEGÈVE :
CÉCILE DE PRADEL DE LAMAZE

LE 11/05/2020 À MEGÈVE :
ANDRÉA GAVARD

LE 16/05/2020 À MEGÈVE :
HÉLÈNE GROSSET-GRANGE

INFOS PRATIQUES

SERVICES

MAIRIE DE MEGÈVE
1, place de l'Église
Lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h
Tél. 04 50 93 29 29
mairie.megeve@megeve.fr

• PERMANENCE ÉTAT CIVIL
Le samedi : 9h - 12h

• URBANISME
Lundi au vendredi : 9h - 12h

CCAS
RDC de la Mairie
Du lundi au vendredi, 8h30 - 12h,
les après-midi uniquement sur rendez-vous
Tél. 04 50 93 29 14 | ccas@megeve.fr

LE PALAIS
247, Route du Palais des Sports
Tél. 04 50 21 15 71

• SERVICE ACTIVITÉS JEUNESSE & SPORTS
Tél. 04 50 21 59 09

• HALTE-GARDERIE, CENTRE DE LOISIRS
& SERVICE ENFANCE
Tél. 04 50 58 77 84

RÉGIE MUNICIPALE DES EAUX
2023, route Nationale | Tél. 04 50 91 09 09

ENEDIS (EX ERDF)
Dépannage électricité | Tél. 09 72 67 50 74

DÉCHÈTERIE
Lieu-dit « Les Combettes »
Du lundi au samedi
8h15 - 11h45 / 13h30 - 18h15
Tél. 04 50 91 40 12

ASTREINTE SERVICES TECHNIQUES
Tél. 04 50 21 26 05 pour toutes urgences

URGENCES

POLICE MUNICIPALE
2001, route nationale
Tél. 04 50 93 29 22
Du lundi au vendredi : 8h - 12h / 13h - 17h

• OBJETS TROUVÉS
Tél. 04 50 93 29 22

• INTERVENTIONS D'URGENCE
Tél. 06 16 58 03 87

• STATIONNEMENT ZONES BLEUES
Disques disponibles auprès de la Police Municipale ou à l'accueil de la Mairie.

GENDARMERIE & SECOURS EN MONTAGNE
1434, route Nationale
Tél. 17 ou 112 (pour les portables)
ou 04 50 91 28 10
Fermeture le mercredi en intersaison

POMPIERS
Tél. 18 ou 112 (pour les portables)

SAMU
Tél. 15

MAISON DE SANTÉ
11, route du Villaret
(médecins généralistes, laboratoire d'analyses médicales, infirmiers, pédicures-podologues, psychologue clinicienne & diététicienne)

DÉFIBRILLATEURS

- Autogare (côté bus)
- Parking Casino (entrée abonnés)
- Parking Megève Tourisme (côté sortie)
- Foyer de ski de fond à la Livraz
- Vestiaire du terrain de football
- Mairie de Megève
- Espace Forme du Palais

EN LIGNE

MEGEVE.FR
• FORMULAIRE "NOUVEAUX ARRIVANTS"
mairie.megeve.fr/mairie/nouveaux-arrivants

• ARRÊTÉS MUNICIPAUX
mairie. megeve.fr/mairie/arretes-municipaux

• CARTE DE RÉSIDENT
mairie. megeve.fr/carte-de-resident

LA POSTE

276, rue de la Poste
Du lundi au vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h
Samedi : 9h - 12h
Tél. 3631

MARCHÉ

Tous les vendredis matin.

WIFI GRATUIT

Mairie, gare routière, Le Palais, Megève Tourisme, place de la Mairie, gare d'arrivée téléphérique Rochebrune, chalet de la Plaine, patinoire de plein air, altiport, tour Magdelain, musée de Megève, musée de l'Ermitage, Fondation Morand Allard et Cote 2000.

RETIREZ VOTRE CODE D'ACCÈS À L'ACCUEIL DE LA MÉDIATHÈQUE OU DE MEGÈVE TOURISME OU PAR SMS GRATUIT EN VOUS CONNECTANT AU WIFI.

MEG'BUS

Ouverture des lignes du 4 juillet au 30 août.

TRANSPORT À LA DEMANDE MONTENBUS

Le transport à la demande de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc Facilibus évolue et devient Montenbus. Ouvert à tous, habitants, résidents secondaires, touristes... Il vise à simplifier les déplacements sur le territoire et fonctionne toute l'année, du lundi au samedi sauf les jours fériés, de 9h à 12h15 et de 13h45 à 18h. Pour réserver votre trajet : 0 800 2013 74 ou sur montenbus.fr (jusqu'à 2 heures avant le départ).



AGENDA

MAIRIE.MEGEVE.FR













LES TEMPS FORTS DE L'ÉTÉ

JUIN

Le 21 juin : Fête de la musique
et Concert des Voix de l'OHM

JUILLET

Les 4 et 5 juillet : Cuisine mon Village
Du 6 au 8 juillet : Il était une fois...
Le 7 juillet : Conférence Gianadda
Du 10 au 12 juillet: Tribute to Megève Jazz Contest
Le 13 juillet : Fête Nationale
Du 21 au 24 juillet : Découverte nature
Du 24 au 26 juillet : Tribute to Megève Jazz Contest

AOÛT

Les 1er et 2 août : Megève Nature Trail
Le 6 août : Conférence Gianadda
Du 7 au 9 août : Le cheval à Megève
Le 7 août : Concours aux poulains
Le 8 août : Rallye équestre
Le 9 août : Fête du cheval
9 août : Concert in Javen
Du 13 au 16 août : Les Estivales
14 au 30 août : Le Savoy Truffle
Les 15 et 16 août : Critérium du Dauphiné
Le 15 août : Défilé AAllard
Du 21 au 23 août : Tribute to Megève Jazz Contest
Du 25 au 28 août : Ninja Warrior
Les 29 et 30 août : Cuisine mon village
Le 31 août : Street Parade

SEPTEMBRE

Du 4 au 6 septembre : Tribute to Megève Jazz Contest
Les 10 et 11 septembre : Coupe des Alpes
Du 11 au 13 septembre : L'Essentiel – Festival Yoga et bien-être
Les 15 et 16 septembre : Rallye Megève – Saint-Tropez
Les 19 et 20 septembre : Journées du patrimoine

Sous réserve de modifications

MARCHÉ DES PRODUCTEURS LOCAUX
Les dimanches
5 et 19 juillet,
2 et 16 août
et 6 septembre

WELCOME TO MEGÈVE
Du 11 juillet au 22 août,
de 18h à 19h
tous les samedis

PIANISTE OU CHANTEUSE AU CALVAIRE DE MEGÈVE
Du 15 juin au 14 septembre,
tous les lundis

CONTEUR AU CALVAIRE DE MEGÈVE
Du 17 juin au 16 septembre,
tous les mercredis

DON DU SANG
De 15h30 à 19h30,
les lundis :
10 août, 5 octobre
et 14 décembre

RETROUVEZ TOUT LE PROGRAMME
sur megeve.com